



OULIN SEIGNEURIAL
DE POINTE-DU-LAC

Rapport d'activités
2022-2023

Juin 2023

Mot du président

Au Moulin seigneurial, l'année 2022-2023 s'est déroulée dans un climat de fin de pandémie. Grâce à l'assouplissement des mesures sanitaires, notre personnel permanent a réussi à concevoir et à réaliser un programme bien pourvu en événements et expositions de nature historique et culturelle.

Le Moulin a aussi fait une place de choix aux activités organisées sur notre site naturel. En raison de l'ajout de cette nouvelle mission à notre règlement No. 1, nous nous sommes résolument engagés dans la préservation et la promotion du Boisé du Moulin.

Le rapport d'activités déposé par notre directeur général Alain Bourbonnais à l'occasion de cette assemblée générale annuelle témoigne du travail et du talent de notre équipe de gestionnaires. Je me dois de souligner ici l'élaboration de notre plan triennal d'activités, riche et propice à la réalisation de nos projets d'avenir.

La dernière année s'est aussi démarquée par notre souci de renforcer nos partenariats. Notre CA et notre DG ont pris l'initiative d'un rapprochement avec nos voisins du Grand Boisé de Pointe-du-Lac : la communauté des FIC, propriétaires du Boisé des Frères, de même que les gens de l'Auberge du Lac St-Pierre pour la parcelle de Forestia. Nous poursuivons l'objectif de rassembler tous les efforts de conservation et de mise en valeur du grand territoire autour de la Corporation du Moulin. Nous tenons à faire valoir que les dirigeants de notre OBNL sont en mesure d'assurer un avenir florissant au Grand Boisé. À l'instar de nos deux voisins, nous poursuivons concurremment nos discussions avec la Fondation Trois-Rivières durable, dans l'hypothèse d'accorder à cet organisme paramunicipal une servitude de conservation à long terme sur chacune de nos propriétés. Les termes de cette entente devraient se préciser au cours de l'année prochaine, conditionnellement à l'accord de nos trois parties.

Les partenaires du Chemin-du-Roy, le Vieux Presbytère de Batiscan, le Domaine seigneurial Sainte-Anne et le Moulin seigneurial de Pointe-du-Lac renouvellent d'année en année leur collaboration par l'entremise du Comité de coordination et de développement. Les trois OBNL y trouvent leur compte, en matière de gestion des ressources humaines, de même que par l'offre de services administratifs à des entreprises du milieu (par exemple, l'Association des pourvoyeurs de la rivière Sainte-Anne).

Nous poursuivons nos démarches auprès du ministère des Transports et du ministère de la Culture et des Communications afin de faire reconnaître les dommages à la maçonnerie de notre bâtiment, survenus au moment des travaux de réfection du pont sur la Rivière St-Charles, en 2019. Nous gardons l'espoir d'obtenir réparation pour la fissuration accélérée observée sur les murs du Moulin.

Je termine en saluant la généreuse et compétente contribution de nos administrateurs : Jacques Milot, Robert Parenteau, Steve Lessard, Jean Cloutier, Sébastien Forgues et France Nadeau. Incidemment, Steve Lessard nous avait prévenu en cours d'année qu'il ne renouvellerait pas sa candidature comme membre du CA. Depuis 8 ans déjà, Steve nous a fait bénéficier de ses talents d'administrateur. Mes collègues et moi lui en sommes reconnaissants et le remercions sincèrement.

Nous saisissons l'occasion pour présenter à cette AGA monsieur Mario Anctil qui se porte candidat au poste de septième administrateur au conseil. Ce Pointe-du-laquois de cœur, homme d'affaires actif, a toujours été intéressé par le Moulin et sa vocation dans notre milieu. Monsieur Anctil désire prêter main-forte à notre organisation.

Notre Moulin, notre fierté !

Le président du conseil d'administration,


Yves-Laurent Godbout

L'assemblée générale des membres est l'occasion de faire le bilan du dernier exercice complété. Le présent rapport résume les activités du Moulin seigneurial de Pointe-du-Lac réalisées du 1^{er} avril 2022 au 31 mars 2023. Il est un outil pour tout administrateur ou dirigeant et est essentiel pour étudier l'évolution de la gestion du site historique. Ce rapport présente les faits saillants de l'exercice, résume les informations livrées aux réunions du conseil d'administration, rend compte de l'atteinte des objectifs déterminés dans le plan d'action pour l'an 1 et dresse le tableau des statistiques du dernier exercice complété.

FAITS SAILLANTS

La reprise après la pandémie de COVID-19 – À la suite de la pandémie de COVID-19 qui est survenue en mars 2020, les entreprises du secteur touristique ont dû faire face à de nombreux défis dans la reprise de leurs activités. Avec l'allègement, puis la suppression des mesures sanitaires instaurées par le gouvernement du Québec, les institutions muséales ont pu reprendre un rythme plus régulier dans un retour progressif à un mode de fonctionnement « normal ». Tout comme en 2020-21 et en 2021-22, le Moulin seigneurial a été admissible au cours du dernier exercice aux différentes mesures gouvernementales de compensations financières. Aussi, le service de location de salle a pu reprendre pour retrouver un achalandage semblable à celui des années pré-pandémiques. En date de rédaction de ce rapport, le calendrier de réservations est presque complet, ce qui confirme le retour à la normalité qui est observé dans la plupart des entreprises touristiques et du domaine de l'événementiel.

Une 14^e année au partenariat – L'entente entre le Moulin seigneurial de Pointe-du-Lac, le Domaine seigneurial Sainte-Anne et le Vieux presbytère de Batiscan a été instaurée et signée le 12 mars 2009. Cette entente, qui a été mise à jour le 1^{er} avril 2015, avait été révisée à nouveau en 2021.

Le Conseil d'administration et le comité culturel – Le Conseil d'administration est composé du président Yves-Laurent Godbout, du vice-président Sébastien Forgues, du trésorier Steve Lessard, du secrétaire Jacques Milot ainsi que des administrateurs Jean Cloutier, Robert Parenteau et France Nadeau.

Bien qu'il n'ait pas été actif au cours de la dernière année, le comité culturel, qui habituellement collabore au choix des artistes-exposants et à l'organisation de certaines activités, est composé de Sylvie Leblanc et de Robert Parenteau.

L'équipe 2022-2023 – L'équipe des employés permanents est formée du directeur général Alain Bourbonnais, de la directrice adjointe Émilie Roy-Element, du coordonnateur des expositions et des activités Alexandre Pétrin, de la coordonnatrice aux communications et au service à la clientèle Kim Gladu et du responsable de l'entretien Michel Desjardins. Depuis septembre 2022, Emmanuelle Labarre s'est jointe à l'équipe à titre de co-coordonnatrice aux communications et au service à la clientèle. Des employés saisonniers

se joignent à l'équipe des permanents pour une période variant entre 10 et 30 semaines. Hélène Roberge a occupé le poste d'adjointe à la coordination au cours de cet exercice. Ceara O'Flaherty et Thomas Dufresne ont été de retour comme guides-interprètes, ce dernier assumant également quelques tâches administratives et de supervision à titre de guide sénior. Ariane Baril, Ariane Hubert-St-Onge, Lex Gentes et Moïka Fournier-Ferlatte ont complété l'équipe d'animation.

Grand boisé de Pointe-du-Lac – Cette dénomination s'applique officiellement maintenant au regroupement des boisés appartenant aux Frères de l'Instruction chrétienne, aux propriétaires de l'Auberge du Lac St-Pierre et au Moulin seigneurial.

Projet de développement – Le site a entrepris cette année un projet de mise en valeur du boisé estimé à 20 000 \$. Cette 1^{ère} phase de mise en valeur s'appliquera à l'ensemble du Grand boisé.

PARTENARIAT

Entente – L'entente de partenariat créée en 2009 en est à sa 14^e année. Le Comité de coordination et de développement (CCD) a comme mandat de décider de tout sujet prévu à l'entente et de formuler des avis au conseil d'administration respectif de chacun des sites sur toute matière d'intérêt commun. Par sa nouvelle dénomination, le CCD voit aussi maintenant à explorer toutes les opportunités de mise en commun entre les organismes-partenaires et avec d'autres partenaires. Le CCD est composé de 6 membres, soit deux administrateurs choisis par et parmi les membres de chaque conseil d'administration. Ses membres se sont rencontrés virtuellement à trois reprises au cours du dernier exercice pour l'approbation des nouveaux plans d'action, l'évaluation de l'entente avec la MRC des Chenaux et l'Association des pourvoyeurs de la rivière Sainte-Anne, la révision des salaires et l'adoption d'une politique en matière de télétravail.

GESTION

Ressources humaines – Les organismes-partenaires se partagent le temps de travail de quatre employés permanents à temps plein, d'une employée permanente à temps partiel et d'un employé saisonnier à temps plein. À ces employés, s'ajoute une employée permanente à temps plein pendant la période d'ouverture des sites et à temps partiel en dehors de cette période.

La portion du temps de travail de ces employés consacrée uniquement au Moulin est de 48 % (1001 heures) pour le directeur, (936 heures) pour la directrice adjointe, (690 heures) pour le coordonnateur des expositions et des activités et (750 heures) pour les coordonnatrices aux communications et au service à la clientèle, de 45 % (477 heures) pour l'adjointe à la coordination et de 55 % (620 heures) pour le responsable de l'entretien. Le

temps de travail du coordonnateur des expositions et des activités n'a pas été à la hauteur prévue puisqu'il a été en arrêt de travail pendant une partie de l'exercice.

Quatre étudiants ont été engagés grâce à des subventions de l'Association des musées canadiens (AMC) dans le cadre du programme d'emploi étudiant « Jeunesse Canada au travail » et de Services Canada dans le cadre du programme d'emploi « Emploi Été Canada ». Un cinquième étudiant a été embauché grâce à une subvention salariale obtenue du Conseil des ressources humaines du secteur culturel. Ces employés ont effectué des tâches d'accueil et d'animation au Moulin seigneurial et pour le Grand boisé.

Ressources financières – Les tâches relatives à la gestion des ressources financières sont effectuées par le directeur et la directrice adjointe – pendant l'arrêt de travail du coordonnateur des expositions et des activités –, alors que le contrôle est assuré par le Conseil d'administration.

Le budget d'opération du dernier exercice du Moulin est de 480 902 \$, en excluant l'amortissement des immobilisations.

Les revenus d'opération relatifs aux services et activités offerts ainsi qu'aux dons, commandites et placements obtenus ont totalisé 70 653 \$.

Le remboursement des salaires relatifs aux employés permanents et aux autres employés partagés par les organismes-partenaires est de 161 017 \$. Encore cette année, ce montant ne représente qu'en partie le montant prévu puisque la différence a été compensée par l'obtention en avril et en mai de subventions salariales fédérales liées à la pandémie, via le Programme de relance pour le tourisme et l'accueil (PRTA).

Les aides au fonctionnement accordées ont été de 110 040 \$ par le ministère de la Culture et des Communications (MCC) – lequel a ajouté un montant ponctuel de 28 000 \$ pour compenser les pertes découlant de la pandémie – et de 40 000 \$ par la Ville de Trois-Rivières. Mentionnons que, pour une 3^e année consécutive, Patrimoine canadien a aussi accordé une aide ponctuelle de 25 469 \$ pour pallier les pertes liées à la pandémie. Enfin, les subventions salariales obtenues pour le Moulin s'élèvent à 31 523 \$.

Enfin, pour l'état des résultats, voici le constat des écarts les plus significatifs de cette année : comparativement aux prévisions, à l'exception des revenus d'animation et d'activités-bénéfice ainsi que des dons, les autres revenus d'opération et les subventions ont été plus élevés qu'envisagés. Précisons que, comme pour les deux dernières années, des aides financières supplémentaires ont été obtenues auprès des gouvernements. En contrepartie, pratiquement toutes les dépenses ont dépassé les prévisions.

Le Moulin a poursuivi l'acquisition d'équipements et présente néanmoins encore cette année un excédent enviable des revenus sur les dépenses de 26 233 \$ pour son fonctionnement, en

excluant l'amortissement des immobilisations de 1 148 \$. L'évolution de l'actif net non affecté passe ainsi d'un surplus cumulé de 227 307 \$ au 31 mars 2022 à un surplus cumulé de 256 019 \$ au 31 mars 2023. Les investissements en immobilisations sont maintenant à 27 565 \$. Le total des actifs nets à la fin de l'exercice financier est maintenant de 281 104 \$.

Ressources matérielles – Le directeur, le coordonnateur des expositions et des activités et le responsable de l'entretien voient à la bonne gestion des équipements et des immobilisations.

L'entretien ménager du bâtiment ainsi que les préparatifs pour la location des salles font partie des tâches du personnel d'animation et d'entretien. L'entretien paysager est confié depuis six ans à Sylvain Gagnon.

Enfin, des sommes supplémentaires sont maintenant prévues au budget pour l'entretien du site. Les services de Beaudry Forestier ont été retenus pour le déneigement du sentier principal du boisé, du stationnement ainsi que de l'espace de stationnement accordé par les Frères de l'Instruction chrétienne. Le même entrepreneur effectue ponctuellement des travaux d'entretien du boisé.

PROGRAMMATION

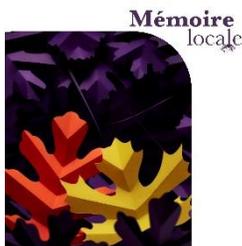
Le site a été ouvert du 29 mai au 30 octobre, sept jours par semaine, de 10 h à 17 h. Depuis six ans, la période d'ouverture continue est prolongée jusqu'au dernier dimanche d'octobre. Au cours de cette période, les services de visite autonome ou guidée étaient disponibles pour les visiteurs individuels et les groupes. Une visite audioguidée est aussi disponible depuis l'été 2020.

Expositions permanentes – Conçues en 2002 et en 2012, les expositions *Maître meunier* et *Farine de bois* sont les produits principaux du Moulin seigneurial. En fonction de la période de l'année, le visiteur peut les découvrir par la visite autonome, guidée ou audioguidée. La qualité du produit, l'accueil ainsi que le coût d'accès sont des éléments appréciés.



Expositions artistiques – Cinq **expositions artistiques** ont eu lieu au cours de l'été : les étudiants du programme d'art du Cégep de Trois-Rivières (les 7 et 8 mai), Sylvie Leblanc et l'école de Pointe-du-Lac (du 28 mai au 30 juin), Jacqueline Tourigny, artiste en arts plastiques (du 6 juillet au 10 août), Patrick Lizotte, photographe (13 août au 14 septembre) et Covid'Art, collectif en arts visuels (du 17 septembre au 30 octobre).





Activités – Le Moulin seigneurial a offert deux balados pour accompagner le public dans la visite extérieure du site. Le premier, « **Sentiers poétiques** », a été mis sur pied en octobre 2020 dans le cadre du Festival international de poésie et consiste en des enregistrements audios d’extraits des œuvres des poètes qui figurent sur les panneaux jalonnant les sentiers. Ce balado est offert toute l’année en libre accès. Le deuxième balado, intitulé « **Mémoire locale** », est disponible sur YouTube ou par le biais de la location d’appareils à l’accueil du Moulin (sur les heures d’ouverture). Il suffit aux visiteurs de numériser les codes QR affichés dans des coffrets en bois installés sur les terrains pour en apprendre davantage sur le Moulin et la forêt seigneuriale qui l’entoure.

Afin de faire connaître et de mettre en valeur le nouveau four à pain extérieur, construit en mai 2021, le Moulin a offert deux **ateliers de fabrication de pain** traditionnelle.



Le 3 juillet, le Moulin seigneurial a présenté un atelier de tournage de bois animé par Dave Potts dans le cadre des **Journées des moulins**. Les spectateurs ont pu admirer sa technique et découvrir une pratique artisanale ancestrale.

En partenariat avec Culture 3R, le Moulin a aussi présenté **Ramener l’équilibre**, une séance de yoga en plein air, le 26 juillet. Celle-ci a par la suite été diffusée sur MATv.

Le Moulin, en partenariat avec l’organisme Dans l’bois, a offert **trois ateliers mycologiques**. Grâce à ceux-ci, les participants ont pu en apprendre davantage sur les champignons comestibles, et particulièrement ceux qu’on retrouve dans le boisé seigneurial. Ces activités ont eu lieu les 14 août, 5 septembre et 1^{er} octobre.

Le Moulin a participé aux **Journées de la culture**, le 2 octobre, en accueillant le groupe Wooden Shapes. Le trio à cordes a offert, dans la salle Léo-Arbour, son spectacle « Du classique au rock ».

Dans le cadre du Festival international de poésie de Trois-Rivières, le Moulin a présenté, le 7 octobre, **Le Moulin à paroles** afin de rendre hommage aux poètes disparus au cours de l’année. Cet événement était aussi l’occasion d’inaugurer la 15^e station du « Sentier des poètes », consacrée à Yves Boisvert.

En partenariat avec la Ville de Trois-Rivières, un **piano public** a de nouveau été rendu accessible aux visiteurs durant toute la saison estivale, à l’entrée des sentiers pédestres.



Grâce à une collaboration avec l'organisation du **Grand défi Pierre Lavoie**, le Moulin a accueilli pour une 2^e année consécutive les marcheurs et coureurs de la région, le 16 octobre, dans les sentiers du boisé seigneurial.

Pour une 3^e année et afin de contribuer à la mise en valeur du boisé seigneurial, le Moulin a présenté l'activité de **sculptures de glace**. À partir du 3 mars, les randonneurs ont pu admirer cinq statues de glace créées par l'artiste Alex Girard à l'entrée des sentiers. Le design de celles-ci avait été proposé par les élèves de l'école primaire de Pointe-du-Lac, qui ont soumis à l'artiste des dessins de leurs créatures fantastiques favorites.



Souper-bénéfice – En raison de la hausse du coût des denrées alimentaires, le souper aux pattes de crabe a été annulé cette année. Cette activité est d'ailleurs remise en question pour cette raison, d'autant plus que la population de crabes d'Alaska a chuté drastiquement au cours des dernières années.

Services - Les principaux services offerts sont la boutique, le service d'information touristique et la location des salles. Sur demande, pendant la période estivale, les visiteurs peuvent jumeler à leur visite un atelier de fabrication de pain. Aussi, sur réservation, les groupes de tout type de 20 personnes et plus peuvent profiter des services d'animation offerts.



PROMOTION

Les actions promotionnelles du Moulin seigneurial sont prévues dans un plan de promotion. Le site effectue des actions promotionnelles individuelles et en partenariat. Dans les deux cas, il s'agit de publicité et de promotion.

Bilan des actions 2022-23	
Publicité	<ul style="list-style-type: none"> • Inscription au site de l'ALSQ • Encarts de programmation • Signalisation touristique de la Ville de Trois-Rivières • Publicités ciblées sur Facebook • Publicité sur le panneau numérique du District 55

	<ul style="list-style-type: none"> • Publicité télé sur les ondes de Radio-Canada • Publicité sur le site Web de Radio-Canada • Publicité radio sur les ondes de Rythme FM • Publicité dans le numéro spécial tourisme du Nouvelliste et sur la version numérique du quotidien • Publicité dans le Guide touristique de Tourisme Mauricie (version numérique)
Promotion	<ul style="list-style-type: none"> • Communiqués aux divers médias pour tous les événements • Envoi de la programmation dans le bulletin <i>Le Trifluvien</i> • Site Internet moulin-pointedulac.com • Facebook : Moulin seigneurial de Pointe-du-Lac • Instagram : Moulin seigneurial de Pointe-du-Lac • Engagement de partenariat avec Tourisme Trois-Rivières • Participation à la carte-musées de la Ville de Trois-Rivières • Distribution régionale de 1 600 dépliants par À l’affiche 2000 • Distribution de 3 200 dépliants par Tourisme Mauricie • Distribution locale de dépliants dans les attraits, commerces et auberges du Chemin du Roy • Envoi d’infolettres aux membres et groupes visiteurs ciblés • Partenariat avec le Festivoix pour un rabais offert aux festivaliers • Oriflamme pour les expositions permanentes • Présence de la programmation sur différents sites Internet : Médiat-Muse, Tourisme Mauricie, Tourisme Trois-Rivières, Culture Mauricie, Quoi faire au Québec, Facebook, Wikipedia, Wikitravel, Trip Advisor, Fédération québécoise de la marche • Entente avec Terego pour promouvoir l’offre de stationnement destiné aux motorisés et roulettes

DÉVELOPPEMENT

Mise en valeur du boisé – L’an dernier, une aide financière de 7 675 \$ a été obtenue de la Fondation Trois-Rivières durable dans le cadre du programme Éclorre. Le projet dont la réalisation avait été prévue au cours de cet exercice a été initié cette année, mais sera complété l’an prochain. Il a été depuis bonifié puisqu’une aide financière additionnelle a récemment été accordée par Tourisme Mauricie dans le cadre du Fonds Étonnant. Initialement évalué au coût de 20 000 \$, le projet est maintenant estimé à 30 000 \$. Rappelons que ce projet prévoit la cartographie des sentiers, l’installation de panneaux d’accueil (plan du boisé) et de panneaux d’interprétation ainsi que l’ajout de panneaux au parcours « Mémoire locale », un projet entrepris l’an dernier.

Conservation du Grand boisé – Le 21 novembre dernier, une rencontre s’est tenue entre les représentants des FIC, de Forestia, du Moulin seigneurial et de la Fondation Trois-Rivières durable. Cette rencontre, qui faisait suite à des rencontres individuelles entre la Fondation et chaque partie, visait à informer davantage sur cet organisme et à tenir une session de travail ayant pour objet la conservation à long terme du Grand boisé. À cet effet, la Fondation a présenté les outils de conservation de l’organisme et a plus particulièrement démontré en quoi consiste une servitude de conservation.

Les partenaires du Grand boisé ont tenu deux rencontres au cours du dernier exercice. En plus de s’informer mutuellement des discussions qu’ils avaient eues avec la Fondation, ils ont partagé leur position et leurs enjeux quant à l’avenir de leur boisé respectif. Le Moulin seigneurial a, à ces rencontres, réitéré son offre de coalition avec la communauté des FIC et l’Auberge du Lac St-Pierre pour Forestia. À la 2^e rencontre, les FIC avaient signifié leur intérêt à constituer des emphytéoses, avec le Moulin et avec la Ville de Trois-Rivières respectivement, pour leur boisé et pour l’espace d’un futur stationnement. Du côté de Forestia, une rencontre était à venir entre ses propriétaires et le Moulin.

Domages causés aux bâtiments et au canal – Rappelons que, l’an dernier, une réclamation pour dommage a été déposée auprès du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l’Électrification des Transports (MTMDET). Les dommages consistent en l’apparition de microfissures causées par les impacts subis lors du remplacement du pont en 2019. À une rencontre avec le MTMDET et le MCC, il a été possible d’apprendre que la réclamation n’est pas traitée par le ministère, mais qu’elle a été transmise à l’entrepreneur qui n’y a jamais donné suite. Du côté du MCC, le seul soutien obtenu consiste en une expertise du Centre de conservation du Québec sur l’état du bâtiment. En date de rédaction de ce rapport, une réclamation a été transmise à l’assureur de la Corporation.

PLAN D’ACTION ET BILAN

Depuis 2006, le service en ligne Di@pason, fondé sur l’approche de la gestion axée sur les résultats, a permis au MCC de mettre en place un plan d’action et bilan (PAB) pour les clients-partenaires, comme le Moulin seigneurial, qui déposent une demande d’aide financière dans le cadre du Programme d’aide financière aux institutions muséales (PAFIM). Le PAB est un outil de gestion permettant au client-partenaire de déterminer les actions qu’il entend mener, dans un temps défini, pour atteindre ses objectifs. Il présente de façon claire et précise les critères évalués par le MCC, les objectifs du client-partenaire, les moyens d’actions et leur durée, ainsi que les résultats obtenus. À la fin de la période couverte par le PAB, le client-partenaire rend compte au MCC des résultats obtenus et du degré de réalisation des objectifs poursuivis.

Le Moulin s'est doté d'un plan d'action pour la période 2022-25 selon lequel il poursuit 5 orientations, desquelles découlent 8 objectifs, répondant aux différents critères d'évaluation du MCC. Puisque l'an 1 est maintenant complété, un bilan a été produit pour 2022-23. En voici les résultats :

1. Orientation – Concevoir et déployer une programmation attrayante, diversifiée, accessible et novatrice s'adressant à un grand public.

Critère évalué par le Ministère – La pertinence des expositions, des dispositifs d'interprétation et de la programmation d'activités culturelles au regard du mandat de l'institution.

1.1 Objectif SMART – Offrir deux expositions permanentes, 4 expositions temporaires, 3 activités d'interprétation du patrimoine et 3 activités culturelles par pour la période 2022-25.

1.1.1 Moyen d'action – Période d'ouverture au public s'étendant du dernier dimanche de mai jusqu'au dernier dimanche d'octobre permettant d'offrir un service de visite, guidée ou non, des expositions permanentes.

Résultats obtenus – Le site a été ouvert au grand public du 29 mai au 30 octobre 2022 pour un total de 155 jours. Les services de visite guidée ont été possibles du 29 mai au 5 septembre. Des moyens alternatifs de visite conçus en 2020 ont été maintenus.

1.1.2 Moyen d'action – Présentation de 4 expositions artistiques par année lors de la saison estivale.

Résultats obtenus – Un total de 5 expositions artistiques ont été présentées au cours de la période d'ouverture au grand public en 2022.

1.1.3 Moyen d'action – Offre des circuits balados « Sentiers poétiques » et « Mémoire locale » ainsi que 3 ateliers de fabrication de pain au four extérieur.

Résultats obtenus – Les balados « Sentiers poétiques » et « Mémoire locale » ont été accessibles au public tout au long de l'année 2022. Deux ateliers de fabrication de pain sur le four extérieur ont été offerts, au lieu des trois prévus. La température pluvieuse a empêché la tenue du troisième atelier.

1.1.4 Moyen d'action – Participation aux Journées des Moulins, aux Journées de la culture et présentation d'une activité culturelle hors saison.

Résultats obtenus – Le Moulin a offert, lors des Journées des Moulins, un atelier-conférence sur le tournage de bois animé par Dave Potts. Pour les Journées de la Culture, le Moulin a offert gratuitement un concert de la formation musicale Wooden Shapes dans la salle Léo-Arbour. Enfin, le sculpteur sur glace Alex S. Girard a produit cinq statues, qui étaient accessibles gratuitement à l'entrée des sentiers à partir du 3 mars.

Plusieurs autres activités se sont ajoutées à celles-ci, dont certaines ont été réalisées grâce à des partenaires. Une collaboration avec Cultur3r a permis de tenir une séance de yoga le 26 juillet, le partenariat avec la ville de Trois-Rivières s'est poursuivi pour l'accès à un piano public et un nouveau partenariat avec le comité organisateur du Grand Défi Pierre Lavoie a permis d'offrir une grande marche dans les sentiers du boisé.

- 2. Orientation** – Consolider les partenariats et les collaborations existants, notamment l'entente cadre liant les 3 organismes-partenaires, développer de nouvelles ententes avec des acteurs locaux et régionaux et favoriser la collaboration avec des acteurs issus des autres milieux pour la création d'une offre de service exclusive.

Critère évalué par le Ministère – La gestion optimale des ressources et l'adéquation de la structure organisationnelle.

- 2.1. Objectif SMART** – Renouveler le partenariat avec le Domaine seigneurial Sainte-Anne et le Vieux presbytère de Batiscan permettant le partage et la mise en commun de ressources jusqu'au 31 mars 2025.

- 2.1.1. Moyen d'action** – Renouvellement et application de l'entente tripartite de partenariat.

Résultats obtenus – En début d'année financière, les Conseils d'administration des 3 organismes-partenaires ont accepté de renouveler l'entente pour un an, soit pour l'exercice 2022-23.

- 2.1.2. Moyen d'action** – Tenir annuellement au moins deux réunions des membres du Comité de coordination et de développement.

Résultats obtenus – Au cours de l'exercice 2022-23, les membres du Comité de coordination et de développement (CCD) se sont rencontrés virtuellement les 18 avril et 21 novembre 2022, ainsi qu'en mode hybride le 8 mars dernier. Lors de ces 3 rencontres, le CCD a approuvé les nouveaux plans d'action, a analysé l'évaluation de l'entente avec la MRC des Chenaux et l'Association des pourvoyeurs, a approuvé la révision des salaires et a adopté une politique en matière de télétravail.

2.2. Objectif SMART – Renouveler les 6 collaborations avec des organismes locaux et régionaux pour l’animation d’activités récurrentes pour la période 2022-25.

2.2.1. Moyen d’action – Renouvellement des collaborations avec les FIC, Forestia et la V3R pour la mise en valeur du boisé seigneurial.

Résultats obtenus – Les partenaires du Grand boisé ont poursuivi leur collaboration et se sont rencontrés à deux reprises au cours de cet exercice. Ces réunions avaient comme objectif de se tenir mutuellement informés des discussions avec la Fondation Trois-Rivières durable et de connaître les positions et les enjeux des partenaires quant à l’avenir de leur boisé respectif. Il a été bien sûr question de la 1^{ère} phase de mise en valeur du Grand boisé.

2.2.2. Moyen d’action – Renouvellement de la collaboration avec la MRC des Chenaux pour la gestion du bureau d’information touristique (BIT).

Résultats obtenus – La MRC des Chenaux et les organismes-partenaires ont renouvelé leur collaboration pour la gestion du BIT en 2022.

2.2.3. Moyen d’action – Renouvellement de la collaboration avec l’Association des pourvoyeurs de la rivière Sainte-Anne pour la gestion de la saison de pêche aux petits poissons des chenaux.

Résultats obtenus – L’Association des pourvoyeurs de la rivière Sainte-Anne et les organismes-partenaires ont renouvelé leur collaboration pour la gestion de la saison de pêche aux petits poissons des chenaux en 2022-23.

2.2.4. Moyen d’action – Renouvellement de la collaboration avec le Centre interuniversitaire d’études québécoises (CIÉQ) pour le développement et l’entretien du site Web.

Résultats obtenus – Le Centre interuniversitaire d’études québécoises (CIÉQ) et les organismes-partenaires ont renouvelé leur collaboration pour le développement et l’entretien du site Web en 2022-23.

2.3. Objectif SMART – Renouveler les 5 collaborations avec les entreprises et organismes locaux pour la programmation annuelle pour la période 2022-2025.

2.3.1. Moyen d’action – Renouvellement de la collaboration avec le Grand défi Pierre Lavoie pour la présentation de la Grande marche.

Résultats obtenus – Le Moulin seigneurial a accueilli les participants au Grand défi Pierre Lavoie pour une 2^e année consécutive le 16 octobre dans les sentiers du Grand boisé.

2.3.2. Moyen d'action – Renouvellement de la collaboration avec l'organisme Dans l'bois pour la présentation d'au moins 3 ateliers mycologiques.

Résultats obtenus – 3 ateliers mycologiques ont été tenus dans le boisé seigneurial les 14 août, 5 septembre et 1^{er} octobre.

2.3.3. Moyen d'action – Renouvellement du partenariat avec la Ville de Trois-Rivières pour la participation à la Carte-musées.

Résultats obtenus – Le partenariat avec Tourisme Trois-Rivières a été renouvelé en 2022 pour la participation du site à la Carte-musées.

2.3.4. Moyen d'action – Renouvellement du partenariat avec le Festival international de poésie de Trois-Rivières pour la présentation de l'activité « Moulin à paroles ».

Résultats obtenus – Le Moulin a présenté, le 7 octobre, le « Moulin à paroles » afin de rendre hommage aux poètes disparus au cours de l'année et d'inaugurer la 15^e station du « Sentier des poètes », consacrée à Yves Boisvert.

2.3.5. Moyen d'action – Renouvellement du partenariat avec la Ville de Trois-Rivières pour la participation aux Découvertes culturelles.

Résultats obtenus – La Ville de Trois-Rivières n'a pas obtenu suffisamment d'inscriptions en 2022 pour présenter cette activité au Moulin. Elle était d'ailleurs en réflexion quant au maintien de l'événement des Découvertes culturelles et a décidé d'y mettre fin en raison d'un désintéressement de la population et de compressions budgétaires.

3. Orientation – Ancrer le site patrimonial dans son milieu et renforcer la pertinence de l'institution muséale au sein de sa communauté.

Critère évalué par le Ministère – L'enracinement de l'institution muséale dans la collectivité et sa vie démocratique.

3.1. Objectif SMART – Développer 2 marchés, soit le marché régional et celui des groupes scolaires pour la période 2022-2025.

3.1.1. Moyen d'action – Offre d'un service de location de salle entre la mi-janvier et la mi-décembre proposant une tarification accessible et adaptée en fonction du type de locataire.

Résultats obtenus – Le Moulin a accueilli 32 groupes locataires au cours de la période 2022-23.

3.1.2. Moyen d'action – Offre d'une visite muséale gratuite au Centre d'éducation populaire et à la Maison des jeunes de Pointe-du-Lac.

Résultats obtenus – Le Moulin a offert une visite muséale gratuite aux membres de la Maison des grands-parents le 13 mai 2022. L'offre à cet organisme a été faite puisque les organismes ciblés n'avaient pas de disponibilité.

3.1.3. Moyen d'action – Offre de services d'animation à tarif avantageux aux écoles de la région.

Résultats obtenus – Le Moulin a accueilli 20 groupes scolaires au cours de la période 2022-23.

4. Orientation – Assurer la conservation, la préservation ainsi que la mise en valeur et l'aménagement du site patrimonial.

Critère évalué par le Ministère – L'efficacité des mesures prises en vue d'assurer une conservation adéquate du bien patrimonial classé.

4.1. Objectif SMART – Produire et actualiser un plan triennal prévoyant des interventions d'entretien préventif et de sécurisation ainsi que des actions de mise en valeur et d'aménagement des lieux entre 2022 et 2025.

4.1.1. Moyen d'action – Réalisation de la première phase de mise en valeur du boisé seigneurial.

Résultats obtenus – Entreprise cette année, cette action sera achevée au cours du prochain exercice. Le projet prévoit la cartographie des sentiers, l'installation de panneaux d'accueil (plan du boisé) et de panneaux d'interprétation ainsi que l'ajout de panneaux au parcours « Mémoire locale », un projet entrepris l'an dernier.

4.1.2. Moyen d'action – Remise en fonction de la turbine afin de faire fonctionner les mécanismes de la scierie.

Résultats obtenus – Des démarches ont été entreprises avec la Ville de St-Eustache pour obtenir une expertise pour réparer la turbine. En raison du manque de disponibilité de leur meunier, cette action est en attente. Sa réalisation est prévue au plan d'action en 2023-24.

4.1.3. Moyen d'action – Réalisation du projet de réfection et d'aménagement du pigeonnier.

Résultats obtenus – Cette action est prévue pour 2023-24.

4.1.4. Moyen d'action – Constitution d'un comité de mise en valeur, rencontres, élaboration et application du plan.

Résultats obtenus – Cette action n'a pas été entreprise cette année.

5. Orientation – Consolider les revenus nécessaires au fonctionnement de l'institution muséale et obtenir le financement requis au développement du site patrimonial.

Critère évalué par le Ministère – La gestion optimale des ressources et l'adéquation de la structure organisationnelle.

5.1. Objectif SMART – Conserver l'équilibre du budget d'opération entre 2022 et 2025.

5.1.1. Moyen d'action – Augmentation de l'aide au fonctionnement provenant de la Ville.

Résultats obtenus – L'aide au fonctionnement accordée par la Ville, soit 40 000 \$, a été maintenue au même montant pour 2022-23, et ce, même si le budget d'opération est croissant d'année en année. Lors d'une rencontre tenue le 3 mars dernier, la directrice de Culture Trois-Rivières a présenté la révision du programme de soutien aux organismes culturels professionnels. Elle a annoncé que l'aide financière consentie par la Ville diminuerait au cours des 2 prochaines années en raison de restrictions budgétaires.

5.1.2. Moyen d'action – Progression de l'aide au fonctionnement reçue du ministère de la Culture et des Communications par l'atteinte des objectifs liés au PAB du PAFIM.

Résultats obtenus – L'aide au fonctionnement accordée par le MCC a progressé de 3,33 % en passant de 320 817 \$ à 331 480 \$ entre 2019-22 et 2022-25.

5.1.3. Moyen d'action – Progression des revenus autonomes de l'organisme.

Résultats obtenus – Les revenus autonomes (entrées visiteurs, ventes de la boutique, revenus d'animation et de location, dons et commandites, placements) ont progressé de 3,74 % en passant de 68 107 \$ à 70 653 \$ de 2021-22 à 2022-23.

5.2. Objectif SMART – Obtenir une source publique et une source privée de financement pour le développement de projets et d’activités pour la période 2022-25.

5.2.1. Moyen d’action – Recherche et étude des programmes de fonds publics et privés.

Résultats obtenus – Cette action n’a pas été entreprise cette année.

5.2.2. Moyen d’action – Dépôt des demandes au fonds privé.

Résultats obtenus – Cette action est prévue pour 2023-24 et 2024-25.

5.2.3. Moyen d’action – Dépôt des demandes au fonds public.

Résultats obtenus – Cette action est prévue pour 2023-24 et 2024-25.

STATISTIQUES

Le site a été ouvert 155 jours consécutifs entre le 29 mai et le 30 octobre. Le tableau de la fréquentation totale par mois à la page 22 fait le constat que le Moulin reçoit aussi des visiteurs en dehors de sa période d’ouverture continue.

Fréquentation globale – Au cours de la période 2022-23, la fréquentation totale s’est chiffrée à 11 121 visiteurs, ce qui représente une augmentation de 19 % par rapport à 2021-22. La hausse significative de l’achalandage total s’explique par la reprise des activités à la suite de la pandémie et, donc, par le retour massif des visiteurs (notamment des touristes internationaux). De plus, nous avons assisté à un regain d’intérêt pour les réunions et événements privés, ce qui a entraîné une hausse significative du nombre de locataires des salles du Moulin. Enfin, l’activité de sculptures de glace, de plus en plus populaire, a attiré beaucoup de visiteurs en période hivernale. Signalons aussi, l’ajout de la Grande marche Pierre Lavoie qui en était à sa 2^e édition au Moulin.

Catégories	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Accueil	1585	1309	1361	1657	1773	1251	1107	911	2674	2805
Visiteurs musée	1713	2007	1686	2234	2176	2195	2171	2084	3863	2896
Groupes visiteurs*	831	960	902	1072	966	912	1249	10	738	967
Groupes locataires	2078	2205	1958	2351	2738	1992	2343	95	63	1530
Activités	704	779	461	440	738	561	680	40	1727	2790
Expositions d’art	712	771	749	581	855	691	912	0	313	133
SOUS-TOTAL	7623	8031	7117	8335	9246	7602	8462	3140	9333	11121
Visiteurs église	285	410	504	387	416	0	14	0	0	0
TOTAL	7908	8441	7621	8722	9662	7602	8476	3140	9333	11121

*Inclut aussi les groupes scolaires depuis 2016.

Accueil et visiteurs individuels – En 2022, le Moulin seigneurial a reçu 2 896 visiteurs individuels comparativement à 3 863 en 2021. Bien que cela représente une diminution de 33,4 %, le nombre de visiteurs individuels est au-delà de la moyenne des 10 dernières années.

Accueil de groupes visiteurs et de groupes locataires – Le Moulin seigneurial accueille généralement deux types de clientèles de groupes : les groupes visiteurs et scolaires, ainsi que les groupes locataires.

Année	Groupes visiteurs	Personnes	Groupes locataires	Personnes
2012	15	355	36	1 586
2013	21	831	41	2 078
2014	21	960	42	2 205
2015	24	902	40	1 958
2016	26	1 072	49	2 351
2017	28	966	47	2 738
2018	26	912	36	1 992
2019	32	1 249	41	2 343
2020	1	10	2	95
2021	29	738	4	63
2022	25	967	32	1530

En 2022, le site a accueilli 5 groupes visiteurs et 20 groupes scolaires. Le nombre de groupes visiteurs est relativement semblable à celui des années précédant la pandémie.

En ce qui concerne les groupes locataires, 32 groupes ont tenu des rassemblements dans les salles du Moulin en 2022. Il s'agit d'une hausse importante par rapport à 2021, qui s'explique par le fait que plusieurs locataires avaient remis à 2022 leur location prévue en 2020 ou 2021, en raison des contraintes liées à la pandémie. De plus, la promotion faite au cours des dernières années pour le service de location semble avoir porté fruit, puisque le site est désormais bien connu comme lieu de rassemblement, notamment pour les mariages.

Questionnaire d'appréciation – Malheureusement, en raison de certaines problématiques liées au manque de personnel pour la saison 2022, les questionnaires d'appréciation n'ont pas été soumis aux visiteurs.

Nous avons toutefois pu recueillir quelques commentaires des visiteurs grâce à la page Google entreprise du Moulin seigneurial :

Les suggestions ou commentaires des visiteurs :

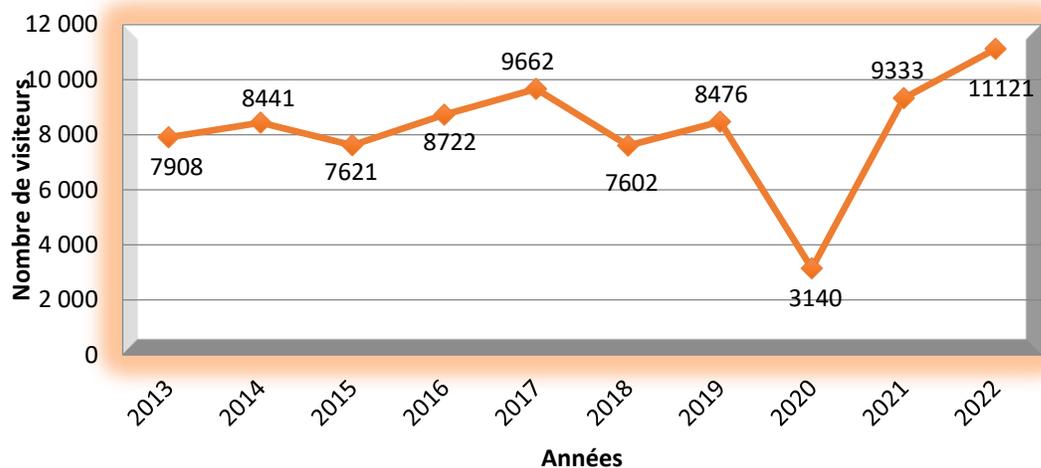
- Très beau site pour relaxer en se promenant dans les différents sentiers. Aussi il y a plusieurs endroits pour s'asseoir et même quelques tables à pique-nique ou l'on peut s'installer avec notre lunch. Il y a un grand stationnement et une bonne partie des sentiers est très facilement accessible à tous.
- Quel site enchanteur et parfait pour la prise de photos. J'aime bien aller marcher dans leur sentier l'hiver, c'est toujours super bien entretenu. La dernière fois que je suis allée au moulin c'était pour un mariage et c'était génial !
- J'adore cet endroit, très beaux sentiers dans la forêt! Sentiers bien indiqués. Légers crampons peuvent être utiles mais sans plus. Très bien entretenu.
- Parc époustouflant, pendant cet été indien. faite vous plaisir et ouvrez les boites mémoires, poèmes et histoires .
- Nous avons surtout aimé l'extérieur! Le musée était exceptionnellement fermé ce jour là! 😞 Dommage, on venait de loin pour visiter! (Belgique!). Une ballade dans le parc vaut la peine!
- C'est un de mes endroits préférés lorsque je suis sur la route. C'est mon arrêt détente 😊 😊. Je ne sais pas si des mots servent à quelques choses alors que les photos parleront d'elles-mêmes. On peut visiter le moulin. Le stationnement se trouve derrière l'église. Un beau sentier en forêt longeant une rivière 😊 😊 😊. Et le fleuve accessible à pied en moins de 5 mins avec aussi un casse-croûte. Le reste sera à vous de le découvrir...
- Les sentiers sont bien entretenus et l'environnement naturel est magnifique
- Bel endroit tranquille pour prendre une marche en amoureux, avec le chien, les enfants, etc. Plusieurs sentiers, grand terrain, et ce dans le confort de la douce brise de Pointe-Du-Lac!
- Magnifique endroit très relaxant, personnel motivé et accueillant. En plus d'avoir un beau terrain, l'intérieur est sur un autre niveau. Je conseil avant que ça ferme pour l'hiver!!
- Super de beaux sentiers, bien indiqué et facile à faire. La forêt est magnifique ! Gratuit et chiens acceptés, je recommande !
- Très bel endroit pour une petite randonnée pédestre d'une dizaine de km via le parcours Forestia ou pour tout simplement prendre des photos.
- Très bel endroit pour aller marcher, courir ou même à vélo. Chien accepté. Air aménagé pour piqué.
- Belle marche dans un beau sentier. Beau paysage.
- Bel endroit à visiter ! Assez long parcours alors peut-être pas l'idéal avec des enfants en bas âge les miens commençaient à trouver le temps long donc on a pas terminé le sentier ! Interactions avec cellulaire ! Très bien !
- Magnifique Site!! Bien Restauré qui offre la possibilité de Visiter le Moulin à Farine et le Moulin à Scie le prix est très abordable...!!

- Bien aimé le sentier incluant le cimetière et la grotte de Notre-Dame-de-Lourdes
- Très beau Musée, pour la culture, beaucoup à voir, et apprendre sur les différentes coutumes de l'époque
- Magnifique endroit pour marcher et relaxer ♥
- Très jolie halte au bord du Saint Laurent
- Préposés accueillants, endroit très propre, vidéos, outils, toutes les composantes du moulin. C'était intéressant. Beaux sentiers pédestres au coeur d'une forêt mature. Beau site pour photographes amateurs
- Très belle endroit à découvrir. Sentiers très bien aménagés.
- Lieu magnifique pour se promener à l'extérieur. 7km de sentier magnifique. Propre, bien entretenu. Superbe visite des deux moulins (ancien moulin de farine et ancien moulin à scie) Nous avons pris la visite guidée ! 5\$ super bien investi. Merci à notre guide Sarah qui maîtrisait parfaitement son sujet. Elle a prit le temps de répondre à toutes nos questions. Ce fut 1 heure vraiment très agréable. À voir absolument.
- L'intérieur se visite plus rapidement vu que les appareils ne sont pas en fonction, profitez-en pour visiter le site extérieur qui en vaut la peine.
- Très jolie forêt pour une petite balade en famille ou entre amis.
- Bravo pour l'aménagement de cet endroit! Un superbe lieu historique, bienvenue aux chiens pour une belle promenade.
- Beaux sentiers à faire.
- Magnifique endroit pour une longue randonnée. Endroit idéal pour un dépaysement total, tout près de Trois-Rivières. Et le moulin est très intéressant à visiter.
- La visite guidée était super. Notre guide était parfait très bon et patient avec ma puce de 5 ans. Tout le monde a bien apprécié la visite merci pour tout !!!
- Très joli endroit pour marcher gratuitement dans les sentiers. Il y a de superbes tables à pique-nique! Possibilité de visiter le moulin à très faible coût également. Personnel accueillant.
- Bel endroit pour revivre une partie de notre passe et patrimoine. Très bien expliqué et les préposés (ées) du musée sont très courtois
- Voilà un petit arrêt bien sympathique en bordure de l'autoroute 40 près de Trois-Rivières. Nous avons visité avec un audioguide inclus dans le prix d'entrée (5\$). Le personnel est très courtois et professionnel. Prévoyez environ 40 minutes pour visiter l'intérieur du moulin à farine et du moulin à bois.
- Court musée, mais intéressant. Pas de visite guidée durant la semaine, mais il y a un audio-guide (< 30 minutes).

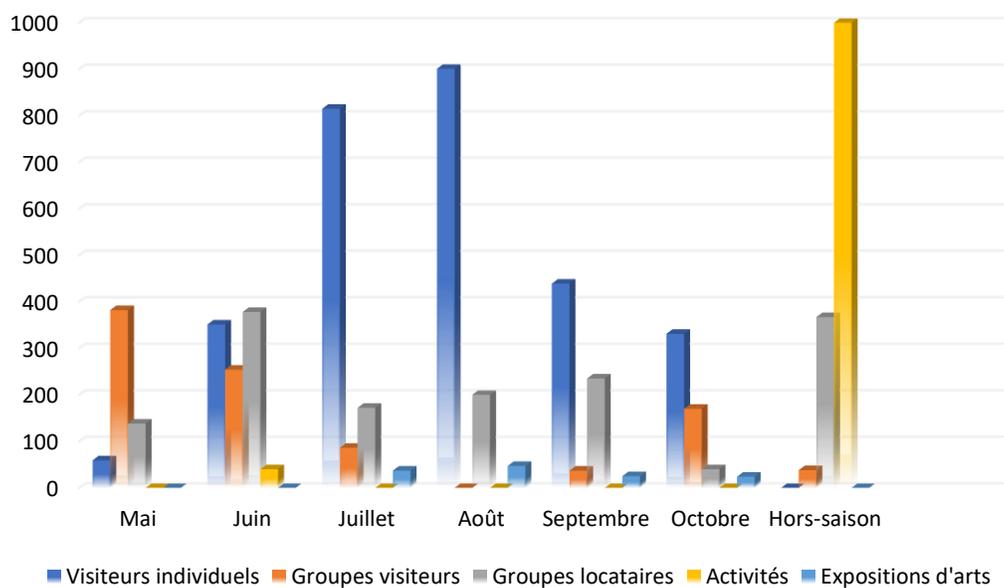
- Très déçu, nous avons tenté de téléphoner avant de venir pour savoir les heures de visite guidée... Ça ne répond pas... Aucun enregistrement non plus.... Bon... On décide de venir malgré tout, espérant ne pas être en retard pour la prochaine visite... Or, en arrivant sur place on se fait dire qu'il n'y a aucune visite guidée du a un manque de personnel...c'est seulement visite libre avec des pamphlets pour nous l'expliquer... Je peux comprendre le manque de personnel, mais cela aurait vraiment été apprécié que le fait de n'avoir aucune visite guidée soit mentionné sur internet ou message enregistré, cela éviterait déplacement pour rien...
- Très beau a voir et surtout prenez le guide. Surtout qu'il donne beaucoup d'informations sur comment fonctionnait un moulin a eau
- Une séance découverte des champignons du Québec très instructive et une balade très agréable dans cette magnifique forêt !
- Moi j'adore Forestia ce sont de très beau sentiers de marche et ont peut voir de belles expositions dans un lieu riche d'histoire.
- Le bâtiment est très bien restauré !!! Les employés sont très sympas et connaissent bien le fort !!! Merci beaucoup.
- Les extérieurs sont pas très bien entretenus et ne donnent pas envie de rentrer dans le musée.
- Très belle visite! La personne qui nous a guidé durant ma visite donnait beaucoup d'informations sur le lieux et l'histoire!
- Pour nous, Français, nous ne connaissions pas ce type de moulin. Très intéressant et instructif. A voir.
- J'ai adorée ma visite du moulin ainsi que le sentier de marche a l'arriere... un des rares endroits ou on peut amener notre chien mais vraiment dommage que les gens laissent leur sacs a caca dans le sentier...
- Magnifique musée sur l'histoire du moulin a farine et du moulin à scie dans la région de trois rivières
- Très bel endroit à visiter, cela en vaut la peine. Je le recommande.
- Très belle expérience, notre guide était excellente pour nous expliquer le fonctionnement du moulin et de la scierie
- Employé poli, sympa et très belle place a visité vraiment une belle restauration
- Beau petit musée et très beau chantier. Belle accueil dans le musée.
- Guide super, belle journée en famille.
- Bonne accueil, guide excellent, endroit paisible, bon endroit à visiter
- Mérite d'être visité, est quand même là depuis 300 ans!!!
- Bien ! Je m'attendais a plus par contre !

STATISTIQUES DE FRÉQUENTATION POUR 2022

Variation de la fréquentation au cours des 10 dernières années



VARIATION DE LA FRÉQUENTATION PAR CATÉGORIE PAR MOIS



STATISTIQUES DES INTERNAUTES⁽¹⁾

- Site internet : recitsquifontjaser.com
Fréquentation globale par année

Année	Nombre de visites	Temps moyen passé sur le site	% Nouvelles visites
2013	1486	00:01:08	77 %
2014	2601	00:00:27	94 %
2015	2518	00:00:25	95 %
2016	1278	00:00:53	86 %
2017	3169	00:01:04	92 %
2018	4602	00:01:08	91 %
2019 ⁽²⁾	41365 ⁽³⁾	00 :01 :43	87 %
2020	17559	00 :01 :39	86 %
2021	27683	00 :01 :34	99,5 %
2022	26249	00 :01 :37	85 %
2023 ⁽⁴⁾	5001	00 :01 :43	89 %

(1) Le site internet : recitsquifontjaser.com est en ligne depuis le 3 mars 2009.

(2) En raison de la refonte du site, les statistiques pour 2019 n'incluent que les données pour les mois de mai à décembre. Depuis la refonte des sites, les statistiques pour chaque site individuel ne sont plus disponibles.

(3) L'augmentation importante du nombre de visites est due à la refonte des sites des organismes-partenaires, qui transitent maintenant tous par le site de recitsquifontjaser.com.

(4) Les statistiques pour 2023 ne comprennent que les mois de janvier à mars, inclusivement.

Taux de rebond : c'est le nombre de visiteurs ayant abouti sur le site Internet et l'ayant quitté dans les secondes suivantes parce qu'ils n'ont pas trouvé ce qu'ils cherchaient ou encore parce que le site Internet ne correspondait pas à leurs attentes. Pour 2022, le taux de rebond est de 48,15 %. Ce pourcentage est dans la moyenne, car généralement, le taux de rebond se situe entre 40 % et 60 %. Plus un taux de rebond est faible, meilleure est la capacité de rétention du visiteur.

- Musée virtuel canadien - Exposition virtuelle « Maître meunier »⁽¹⁾
http://www.virtualmuseum.ca/pm_v2.php?id=exhibit_home&fl=0&lg=Francais&ex=703
Fréquentation globale par année

Année	Nombre de visites	Pages vues	Moyenne des pages vues par visite
2013	322	4654	14
2014	158	1397	8
2015	188	2256	12
2016	87	837	15
2017 ⁽²⁾	85	2458	FR : 45,5/EN : 3
2018	68	738	FR : 12,6/EN : 8
2019	90	1513	FR : 17/EN : 3
2020 ⁽³⁾	253	3408	13,5

2021	174	2261	13
2022⁽⁴⁾	29	195	6,7
2023⁽⁵⁾			

- (1) L'exposition virtuelle a été mise en ligne en septembre 2010.
(2) À partir de 2017, les statistiques regroupent les données pour les versions française et anglaise.
(3) La version anglaise de l'exposition a été retirée du site en 2020.
(4) Ces données ne comportent que les statistiques pour les mois de janvier à mars.
(5) En date de rédaction de ce rapport, les données pour l'année 2023 n'étaient pas encore disponibles.

- **Musée virtuel canadien - Exposition virtuelle « Farine de bois »**

http://www.museevirtuel-virtualmuseum.ca/Search.do?R=VE_2360&lang=fr&ex=on

Fréquentation globale par année

Année	Nombre de visites	Pages vues	Moyenne des pages vues par visite
2013⁽¹⁾	91	884	10
2014	25	474	19
2015	52	279	5
2016	50	850	33
2017⁽²⁾	22	2630	FR : 155/EN : 85
2018	8	112	FR : 12,3/EN : 19
2019	18	986	FR : 55/EN : 89
2020⁽³⁾	1657	29245	17,5
2021	1692	23977	14
2022⁽⁴⁾	352	8454	24
2023⁽⁵⁾			

- (1) L'exposition virtuelle a été mise en ligne en août 2013.
(2) À partir de 2017, les statistiques regroupent les données pour les versions française et anglaise.
(3) La version anglaise de l'exposition a été retirée du site en 2020.
(4) Pour 2022, les statistiques regroupent les mois de janvier à mars, inclusivement.
(5) En date de rédaction de ce rapport, les données pour l'année 2023 n'étaient pas encore disponibles.